

SAISON 2017-2018



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



En inscrivant l'enfant au TCBB, l'adulte agissant en qualité de représentant légal de l'enfant,

- reconnaît que l'adhésion au TCBB entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,
- reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- reconnaît avoir fait établir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis
- autorise le TCBB, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2017-2018, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis. Par conséquent le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser les données personnelles - notamment l'adresse électronique - communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale [notamment l'envoi de tout courrier, non sollicité, électronique ou non, lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au Club et/ou à l'acquisition de la licence FFT, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations. A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club, la Ligue et la FFT.

**L'inscription aux formations du TCBB étant annuelle, elle ne donne lieu à aucun remboursement en cas d'annulation à partir de la 3^{ème} séance de cours.*